



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER JEAN-ZAY

JEUDI 6 FÉVRIER 2025

Le Jeudi 6 février 2025 à 18h30, les Conseillers du quartier Jean-Zay se sont réunis Salon Ronsard en l'Hôtel de Ville.

Présents :

Jean-Yves CAVALLINI, Adjoint délégué du quartier Jean-Zay

Conseillers de quartier : Monique BEN SOUSSAN, Éric BERTRAND, Stéphanie BRICHE, Romain CAMUS, Sonia CORVI, Bernard DAMAY, Pascale DUCAROUGE, Victor DUMAS, Matthieu GELEBART, Samy KAYALI, Valérie LAHEURTE, Alice PINTA, Baptiste SAGNIERE, Florence THOMAS,

Absents excusés : Hakim BIBOUDA, Sybille D'OIRON, Sabrina HADJADJ, Philippe NEUMAN, Thibaud VERNAY

Absents : Yoan PEESMEESTER

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Points relatifs à la Ville de Levallois

- a. Projet Inter-quartiers

2. Points relatifs au quartier Jean-Zay

- a. Circulation – Stationnement
- b. Voirie – Propreté
- c. Animation
- d. Divers

3. Questions / Réponses

4. Clôture de la réunion et communication de la date de la prochaine séance

Monsieur Jean-Yves Cavallini remercie les Conseillers de quartier de leur présence et introduit la séance.

1. Points relatifs à la Ville de Levallois

a. Projet inter-quartiers

Madame le Maire a pris connaissance des propositions de projets des 4 Conseils de quartier. Ces derniers lui semblent intéressants ; ses choix se sont portés sur 3 d'entre eux, et voici ses retours :

→ *Les Olympiades, compétition inter-quartiers (proposé par le quartier Alsace)*

Proposition de mettre en place des équipes de quartier lors de l'événement "La Levalloisienne". En effet, si nous voyons qu'il y a une volonté de s'affronter entre quartiers, nous pouvons développer.

→ *Parcours "flânerie" (proposé par le quartier Alsace)*

Sujet à approfondir avec Xavier Théret, Directeur du Service des *Archives municipales*, qui organise déjà un parcours historique. De par son expérience, il pourrait vous accompagner dans ce projet.

→ *Artistes amateurs dans la rue (proposé par le quartier Jean-Zay)*

Proposition de créer des œuvres éphémères.

Nous pourrions imaginer de le coupler avec le parcours "flânerie" afin d'y intégrer des œuvres éphémères.

Jean-Yves Cavallini précise que si les Conseillers de quartier souhaitent étoffer les Olympiades, il est possible de faire plus que la *Levalloisienne* par équipe de quartier. Il faut cependant que cela se déroule impérativement durant cet événement.

- *Quand a lieu La Levalloisienne ?*

Au mois d'octobre.

- *Pour les Œuvres éphémères, peut-on intégrer l'Escale ?*

Oui tout à fait.

- *En ce qui concerne les "flâneries" :*

- *Il faut faire une proposition qui prend en compte notre quartier, mais qui permet également d'en sortir, tout en identifiant les lieux intéressants ?*

Oui tout à fait.

- *C'est également l'occasion de faire découvrir son quartier à un riverain qui ne le connaît pas, ou découvrir le quartier d'un autre Levalloisien.*

- *Le sujet sur la "journée sans voiture" n'a donc pas été retenu ?*

Non, mais nous pourrions imaginer qu'une "journée flânerie" pourrait être couplée à une journée partiellement sans voiture. C'est une idée à explorer, sur les axes qui s'y prêtent bien évidemment.

Les Conseillers proposent de se réunir en interne afin de voir ce qui peut être proposé dans le cadre de l'Inter-quartiers.

- Quand aurait lieu la réunion Inter-quartiers afin de valider nos propositions ?

Elle aura lieu le Jeudi 10 avril. Le but est de faire des équipes projets. C'est un projet sur la ville à une durée limitée.

Concernant vos demandes de budget pour du matériel pour vos projets inter-quartiers, nous vous invitons à nous les transmettre rapidement afin que nous puissions les anticiper.

2. Points relatifs au quartier Jean-Zay

a. Circulation – Stationnement

- Présentation des propositions de nouveaux emplacements de stationnement vélos à la suite de l'enquête de terrain réalisée par les conseillers de quartier.



Carte actuelle via l'application Ville

Une équipe des Conseillers de quartier a travaillé sur la mobilité douce, en faisant le tour de la ville afin de faire des propositions sur des nouveaux emplacements de stationnement de vélos.

L'objectif tout au long de la démarche était de faire attention à ce qui pouvait constituer du stationnement gênant ou dangereux, tout en prenant en compte les problématiques spécifiques aux familles, au handicap, aux piétons, aux personnes âgées, ou encore aux voyageurs avec leurs valises.

Parmi les plus flagrants : aux sorties de métro ou autour du Centre Aquatique.

En ce qui concerne le stationnement vélos, les Conseillers se sont axés sur le stationnement en surface et de courte durée, en veillant à inclure les problématiques spécifiques aux écoles, crèches, lieux de culte... et aux consignes Vigipirate. Il s'agissait également de sécuriser la visibilité des passages piétons pour les voitures.

Ils ont constaté que les emplacements vélos en sortie de gare étaient peu utilisés le week-end et beaucoup plus en semaine. Les vélos sont notamment stationnés sur les croix de Saint-André. Il pourrait être envisagé de demander à la Police municipale de tolérer les stationnements vélos de courte durée.

Parmi leurs recommandations :

- *Installer plus d'arceaux vélos*
- *Ajouter des arceaux au croisement des rues Paul-Vaillant-Couturier/Jules-Guesde.*
- *Ajouter des arceaux vélos et emplacements pour trottinettes aux abords de l'église Saint-Justin. Actuellement, les vélos et trottinettes débordent sur le trottoir et la chaussée, ce qui est un risque d'insécurité.*
- *Compléter ou changer certains emplacements vélos qui ne sont pas assez utilisés.*

Les Conseillers ont fait un tour des emplacements vélos dans le quartier qui sont actuellement au nombre de 19, et en proposant 30 de plus, en prenant en compte les enjeux de sécurité.

Questions et retours des Conseillers :

- *Un Conseiller espère que la carte proposée encouragera d'autres quartiers à faire cette évaluation des emplacements dans leur quartier.*
- *Les cyclistes ont aussi tendance à attacher leur vélo de manière anarchique lorsqu'ils ne trouvent pas de lieu. ex : croisement des rues Trézel/Bellanger où il n'y a pas du tout d'emplacement.*

Nous prenons bonne note de ce retour.

- *La Police municipale "papillonne" les vélos garés sur certains stationnements gênants.*
- *Dans le cadre de cette étude, les Conseillers ont également signalé avec des points jaunes et bleus sur la carte, les zones tolérées (le plus souvent devant les crèches ou les établissements scolaires) et les dépose-minutes, par exemple lorsque tous les emplacements sont pleins. À voir évidemment, si cela fait écho aux constats de la Direction de la Voirie.*

C'est une bonne idée. Nous pouvons creuser la piste d'une tolérance à certaines heures, comme l'entrée et la sortie d'écoles, des crèches... (avec des horaires indiqués), et pour le reste de la journée, ce serait papillon ou fourrière.

- *À la sortie du croisement entre la rue Pierre-Brossolette et la Place Jean-Zay, près de la Maison des Associations, il y a un arceau cassé, sans doute par un camion qui recule au moment du marché. Il faudrait mettre une borne limitante pour protéger les vélos, car actuellement les gens n'osent pas y garer leur vélo de peur qu'il soit abîmé.*

Merci de faire une photo et un signalement sur l'Application.

- *La Police municipale pourrait-elle verbaliser davantage ou mettre à la fourrière les motos stationnées sur les trottoirs ? ex : au niveau du square Edith-de-Villepin, comme le trottoir est très large, des motos en profitent pour se garer lorsque les emplacements sont complets.*

La Police municipale est très active sur ce sujet et nous constatons des progrès. En 2024, 2500 PV ont été dressés contre les motos mal stationnées, avec 135 euros d'amende.

- *Il y a une confusion dans les emplacements entre vélos et motos. Il faudrait peut-être faire un marquage au sol.*

Nous prenons note de cette proposition.

- *Les emplacements vélos existants ne figurent pas en intégralité dans l'application "Levallois & moi".*

Cela va être mis à jour.

- *Si la Ville accepte environ 5 emplacements supplémentaires, et afin d'être plus objectifs, nous pourrions refaire un repérage la journée en semaine, en tenant compte des travailleurs qui viennent la semaine et hors journées télétravail.*
- *Ces propositions d'aménagement sont-elles réalisables pour la Ville ?*

Dans un premier temps, les Services vont étudier vos propositions.

Nous ferons ensuite un point avec les deux co-référents, afin de vous faire un retour sur ce qui est réalisable.

Nous aurons ensuite l'occasion d'en parler en réunion de Conseil avec des éléments justifiés et chiffrés.

b. Voirie – Propreté

- *Il est souvent compliqué de circuler sur les trottoirs en raison de travaux réalisés par les concessionnaires (eau, gaz, électricité, fibre...) et/ou le mauvais état du revêtement = risque de chutes. Comment la Ville compte t'elle améliorer la situation ?*

Nous sommes conscients de la gêne que peuvent occasionner certains travaux qui, cependant, sont essentiels au bon développement de notre commune, ainsi qu'à l'égalité de traitement et d'accès au service pour l'ensemble des Levalloisiens. Autant de fois que possible, nos effectifs de la Voirie s'assurent par différents moyens de conjuguer la réalisation de ces travaux avec la circulation sur les trottoirs de notre ville.

- *Quel est le coût "d'Allo Propreté", entre personnel dédié et les interventions ? Cela aiderait les Levalloisiens à réaliser la part qui y est dédiée dans le budget de la Ville.*

C'est un budget qui est en légère décroissance, notamment au niveau des chiens, car les propriétaires sont plus attentifs.

- *Peut-on envisager une taxe sur les chiens ?*

Non ce n'est pas envisageable.

- *Est-il envisageable de demander à la Police municipale de passer faire des rondes à certaines heures, lors desquelles on sait qu'il y a beaucoup de sorties de chiens (tôt le matin et le soir), afin d'alerter les propriétaires de chiens sur les règles à respecter ?*

Nous allons en référer au Service de la Sécurité publique.

- *Incivilités (absence de propreté et nuisances sonores) : à défaut de les supprimer, comment peut-on les réduire ? Par exemple : mise en place de panneaux "Interdits aux chiens" dans les parterres Place Jean-Zay, comme cela a été fait à proximité de la mairie ?*

Ce sujet a déjà été évoqué lors d'une précédente réunion (mars 2024) :

Question :

"Plusieurs Conseillers alertent sur la propreté de la Place Jean-Zay, notamment les pare-terre de fleurs qui sont piétinés par les chiens et envahis de déjections canines. Il faudrait peut-être installer des panneaux rappelant la civilité. Il faut également agir rapidement sur les amas de mégots."

Réponse :

"La Ville a installé des panneaux "pelouses interdites aux chiens" dans les jardins de l'Hôtel de Ville, et cela a permis d'arranger la situation. Il faut peut-être également attendre que les fleurs poussent à la belle saison, ce qui incitera certainement les propriétaires à aller ailleurs. Dans le cas contraire, nous envisagerons d'installer des panneaux".

Jean-Yves Cavallini confirme qu'il est tout à fait favorable à l'installation de ces panneaux. Nous allons en référer à la Direction de la Voirie.

- *Après le marché, il faut absolument que le nettoyage soit fait beaucoup plus tôt.*

Nous travaillons chaque jour afin d'améliorer ces désagréments.

c. Animation

- *Quelles animations sont prévues sur la Place Jean-Zay en 2025 : fête du printemps, fête de la musique, fête culturelle (en lien avec l'Escale par exemple) ou animations liées au développement durable ? Les commerçants y seront-ils associés ?*

Les événements d'ores et déjà prévus en 2025 sur le quartier sont le *vide-greniers*, et la *Fête de la musique* organisée à l'initiative des commerçants de la Place. Nous encourageons aussi les Conseillers de quartier à être acteurs de l'animation de la Place, et à nous soumettre des projets que nous pourrions, non pas organiser, mais soutenir bien volontiers.

- *Avez-vous la date du vide-greniers de notre quartier ?*

Les dates des vide-greniers n'ont pas encore été arrêtées. Lorsque nous les aurons, nous ne manquerons pas de vous les communiquer.

- *Peut-on faire une partie de la fête du développement durable sur la Place Jean-Zay ? Cela permettrait de l'animer.*

C'est une bonne idée que nous pouvons éventuellement envisager.

d. Divers

- *À la suite du vote du budget, pouvez-vous nous dire ce qui est prévu pour notre quartier en 2025 : travaux, infrastructures, projets à mettre en œuvre ?*

Commun à l'ensemble des Levalloisiens, mais il est tout de même important de le citer, les taux de fiscalité n'augmentent pas en 2025 et demeurent inférieurs au taux constaté dans les villes similaires.

Sur le quartier Jean-Zay, plusieurs projets sont programmés.

- Le démarrage du chantier du 67/69 rue Jean-Jaurès le 22 janvier dernier par Logirep, qui accueillera une belle "Pension de familles" de jeunes travailleurs.

Est-ce un bâtiment municipal ?

Non, il s'agit de logements sociaux qui s'adressent à une typologie particulière de bénéficiaires, les jeunes en emploi.

- La réfection de la chaussée sur la rue Rivay, de Paul-Vaillant-Couturier jusqu'à Voltaire, et sur la rue Voltaire, d'Anatole-France jusqu'à Rivay. Ceci implique également la reprise du carrefour Rivay/Voltaire, face à l'église St-Justin, où nous prévoyons l'aménagement d'un plateau davantage sécurisé.
- *Pouvez-vous nous faire une présentation de la Maison des Associations (les activités proposées, le taux de fréquentation...)?*

La Maison des Associations est encadrée par le service dédié aux associations et basée tout naturellement à la Maison des Associations, 34 rue Pierre-Brossolette.

Il est composé de 3 personnes : d'une Cheffe de service, d'une Assistante administrative événementiel et d'une hôtesse d'accueil.

Leurs principales missions :

- Accueillir et accompagner les associations dans leur fonctionnement et dans leurs projets
- Mettre à disposition des salles municipales pour diverses manifestations avec l'élaboration des conventions
- Fournir un appui logistique pour l'organisation des activités associatives
- Instruire les demandes de subventions inférieures à 23 000€
- Gestion des demandes de cars, du stand au marché Henri-Barbusse, ainsi que des parutions dans l'Info Levallois
- Organiser des manifestations événementielles avec les associations
- Faciliter la mise en relation entre associations recherchant des bénévoles et citoyens désireux de s'engager, grâce au dispositif "*Heure Citoyenne*" et à la promotion de l'engagement associatif

La Maison des Associations et la Vie associative offrent aux bénévoles un espace pour exercer de nombreuses activités et échanger avec les Levalloisiens.

- *Enquête marché Jean-Zay : pouvez-vous nous faire un bilan concernant les propositions retenues à la suite du dernier conseil de quartier ?*

Nous vous invitons à relire le compte-rendu du dernier Conseil de quartier du 15 octobre 2024, où sont indiquées les préconisations et autres...

- *La piétonnisation autour de la Place Jean-Zay peut-elle avoir lieu sur plusieurs week-ends ?*

C'est une réflexion qui est toujours en cours pour certains événements bien spécifiques, comme *Halloween*, *Noël*, *fête du Printemps*...

- *Y aura-t-il des événements pour Pâques ?*

Normalement oui, nous vous communiquerons la date.

- *Quelle est la suite donnée aux travaux réalisés lors de la plénière 2024 sur le thème "Comment mieux flâner en ville" ?*

La fresque a été transmise aux Services de la Ville qui en ont pris connaissance.

Un certain nombre de sujets liés à la voirie (aménagement des voies et zones piétonnes) et aux espaces verts (verdissements, zones vertes) dépendant de la *Direction des Services Techniques* (DST).

La Ville a par ailleurs pris un certain nombre d'engagements qui vont dans le sens de vos propositions :

- Le *Programme d'Action de Transition Écologique 2024-2028* et en particulier son axe 4 intitulé "*La nature, la santé et la qualité de vie des habitants*". Il présente un certain nombre d'objectifs en matière de qualité de l'air, du bien vivre en ville, de verdissement et de végétalisation des bâtiments municipaux. (Voté Lundi 3 février en Conseil Municipal).
- Ces enjeux figurent également dans le *Rapport Développement Durable 2024*, le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui sera soumis prochainement à enquête publique, et qui comprend un volet bien-être en ville ; et dans le Rapport de la Commission *Environnement* du CESEL.

Le Service du Développement Durable s'est emparé de ces sujets.

En ce qui concerne les panneaux indiquant les commerces thématiques par quartier, cela a déjà été expérimenté par la Ville il y a plusieurs années, sans grand succès.

Enfin, la proposition d'organiser "une journée tous en terrasse dans un esprit guinguette" est tout à fait intéressante. À noter que cela demande de piétonniser certaines rues et de délimiter des emplacements pour les terrasses éphémères.

C'est quand même très mobilisateur pour les agents de la Ville en période estivale. C'est une vraie logistique en plus des autres événements à cette période !

- *Est-ce un projet sur lequel nous pouvons "creuser" ?*

Nous allons étudier le sujet avec le *Service du Développement Économique*. Nous pourrions commencer une année pour essayer dans une petite zone comme la Place Jean-Zay, et si cela fonctionne, l'étendre à d'autres zones /quartiers.



3. Questions / Réponses

- *Avez-vous les chiffres d'utilisation/fréquentation de l'application Levallois&Moi ?*

En moyenne, l'application est utilisée chaque mois par 10 700 utilisateurs.

- *Avez-vous des nouvelles du local anciennement Ferrari ? Les lumières étaient allumées non-stop pendant un mois.*

Le bail commercial a été résilié et le local est vide.

Il s'agit ici d'un problème mobilisant deux personnes distinctes : un propriétaire de terrain et un locataire commercial, l'importateur Ferrari. Nous n'avons aucune information concernant un éventuel projet d'aménagement, de construction ou d'une reprise du bail.

- *Le CESEL et les Conseils de quartier peuvent-ils collaborer ensemble sur des projets ? Par exemple, les Conseillers pourraient contribuer sur les points d'ombrage ou en faisant des relevés ?*

Il serait intéressant d'avoir une déclinaison terrain d'une vision de principe, qui est celle actuellement du CESEL. À voir ce qui pourrait être articulé.

4. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION : JEUDI 15 MAI 2025.

Monsieur Jean-Yves CAVALLINI clôture la séance.

RAPPEL !

Les réunions de Conseils de quartier ont lieu une fois par trimestre. La date de la prochaine réunion est donnée lors de la réunion précédente et, il est indispensable que chaque Conseiller de quartier, ayant postulé et s'étant engagé pour assurer cette mission, puisse prendre ses dispositions afin d'être présent lors de ces dernières.

En cas d'absence répétée à ces réunions, le Conseiller de quartier concerné est considéré comme démissionnaire et peut être remplacé.

Nous avons besoin de vous, de vos idées pour le quartier et de votre implication au service de Levallois.

CONTACT

conseilsdequartier@ville-levallois.fr
Service Gouvernance et Démocratie locale
Hôtel de Ville - Place de la République
92300 Levallois